Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 077-217701713-20260630-75_06_2026_DEL-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

VILLE d'ESBLY
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CANTON DE SERRIS
Arrondissement de Torcy
77450

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 75/06-2026

-oOo-

SÉANCE DU MARDI 30 JUIN 2026

DATE DE CONVOCATION : 23 JUIN 2026
DATE D'AFFICHAGE : 23 JUIN 2026

-oOo-

OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION D'ABRI(S)-VOYAGEURS PAR LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur David CHARPENTIER

L'an deux mille vingt-six, le mardi 30 juin, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie d'Esbly à 20h00, en séance publique, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Maire d'Esbly.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29
NOMBRE DE PRÉSENTS : 26
NOMBRE DE VOTANTS : 29

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Ghislain DELVAUX, Mme Patricia L'HUILLIER, M. David CHARPENTIER, Mme Valérie LEPOIVRE BACQUET, M. Charles CAÏUS, Mme Clotilde TEMPLIER, M. Nicolas QUELET, Mme Sophie LABAS, M. Fabien REYNARD, M. Jean-Pierre HAMEL, Mme Odile LOISEAU GUYOT, Mme Marie Gladine BETON, Mme Corinne CÉSARIN, Mme Christelle HENRY, M. Patrick MÉLÉO, M. Francesco PITARI, M. Brice COUSIN, M. Nicolas CAHAREL, Mme BRESCHIGLIARO Samia, M. Julien TRINQUET, M. LATAPY Emmanuel, Mme TAURIN Anne-Laure *(quitte la séance à 22h35, avant l'examen du point n°24)*, M. Xavier REVERT, Mme Yasmina GODICHE et M. Alexandre MEYER.

ONT DONNÉ POUVOIR :
- M. Sébastien GUILLARD à M. Julien TRINQUET
- Mme Aurélie DURAN à Mme Anne-Laure TAURIN
- Mme Pandora CHARANSOL à Mme Sophie LABAS

ABSENTS : Néant.

Formant la majorité des membres en exercice.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur David CHARPENTIER a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

-oOo-

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 077-217701713-20260630-75_06_2026_DEL-DE

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention relatif à la mise à disposition d'abris-voyageurs entre le Département de Seine-et-Marne et la Commune d'Esbly, ayant pour objet de définir les modalités de mise à disposition gratuite d'abris-voyageurs au profit de la Commune,

CONSIDÉRANT que le Département de Seine-et-Marne souhaite favoriser l'amélioration du service rendu aux usagers des transports en commun par l'implantation d'abris-voyageurs sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT que cette convention précise les conditions de mise à disposition, d'entretien, de responsabilité et de restitution des équipements,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commune de poursuivre cette mise à disposition d'équipements destinés à améliorer le confort et la sécurité des usagers des transports publics,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et voté, À L'UNANIMITÉ ;

Article 1 : **APPROUVE** la convention relative à la mise à disposition d'abris-voyageurs et l'annexe listant les arrêts concernés, conclue entre le Département de Seine-et-Marne et la Commune d'Esbly.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou un adjoint délégué, à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Article 3 : **PREND ACTE** que la convention entrera en vigueur à sa date de signature par les parties et sera conclue pour une durée de cinq ans.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,

David CHARPENTIER.

MAIRIE D'ESBLY (SEINE-ET-MARNE 77450)

Le Maire,

Ghislain DELVAUX.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois, à compter :

de sa réception en Sous-Préfecture le : - 7 JUIL. 2026

de sa publication ou affichage le : - 7 JUIL. 2026